

Madame Florence LUSTMAN
Présidente
France Assureurs
26 Boulevard Haussmann
75009 Paris

Arras, le 13 novembre 2023

Madame la Présidente,

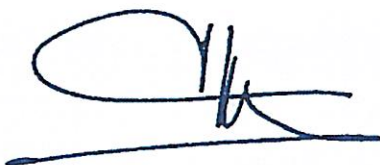
Depuis le 5 novembre dernier, le Département du Pas-de-Calais est confronté à de terribles inondations qui ont complètement ravagé nos territoires.

Des collectivités, des entreprises mais aussi de nombreux particuliers font face à cette situation qui dure depuis plus d'une semaine maintenant.

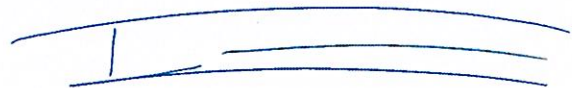
Beaucoup de particuliers nous ont fait part de leurs difficultés à constituer leur dossier, notamment vis-à-vis de leur assurance. Beaucoup n'ont pas les moyens de pouvoir supporter des dépenses de remise en état de leur habitation complètement imprévues.

Aussi, au regard du caractère exceptionnel de ces inondations, nous vous demandons de bien vouloir mettre en place des avances sur indemnisation, sur la base de la simple déclaration de sinistres. Cette mesure dérogatoire permettrait aux particuliers de parer aux dépenses les plus urgentes et ainsi retrouver le plus rapidement possible une vie normale.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.



Jean-Claude LEROY
*Président du Conseil départemental
du Pas-de-Calais*



Xavier BERTRAND
Président de la Région Hauts-de-France